

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: 90420157.1

51 Int. Cl.⁵: **A43C 7/02, A43B 5/00**

22 Date de dépôt: 29.03.90

30 Priorité: 28.04.89 FR 8905735

43 Date de publication de la demande:
31.10.90 Bulletin 90/44

84 Etats contractants désignés:
DE FR GB IT SE

71 Demandeur: **Salomon S.A.**
Metz-Tessy La Ravoire
F-74370 Pringy(FR)

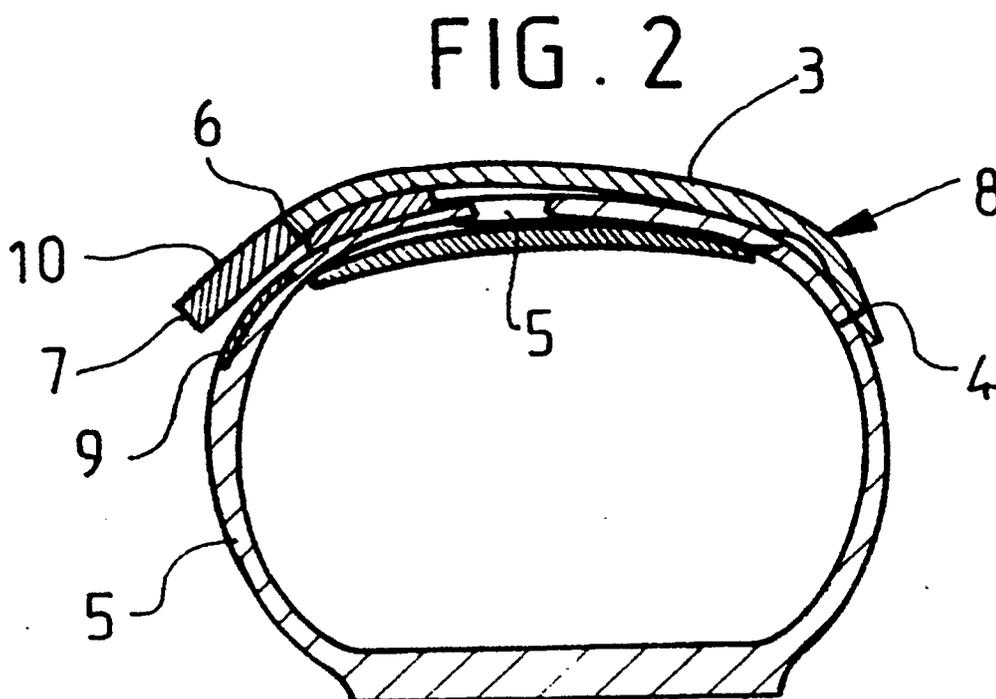
72 Inventeur: **Dufour, Pierre**
Le Lanfonnet, Le Clos Don Jean
F-74290 Menthon-St-Bernard(FR)

74 Mandataire: **Kopp, Norbert**
SALOMON S.A. S.P.I. Route des Creuses
F-74650 Chavanod(FR)

54 **Chaussure à rabat articulé.**

57 Chaussure dont le système de fermeture de la tige est protégé par un rabat transversal escamotable destiné lors du chaussage ou du déchaussage à être écarté pour donner accès au système de fermeture, le rabat pouvant basculer latéralement autour d'un

de ses bords, par rapport à la tige, en ce que l'articulation du rabat sur la tige est constituée par une zone d'articulation préférentielle (8) facilitant le pivotement du rabat (3) d'une position à l'autre.



EP 0 395 536 A1

CHAUSSURE A RABAT ARTICULE

La présente invention concerne une chaussure dont le système de fermeture de la tige sur le pied est protégé par un rabat transversal escamotable.

De telles chaussures existent, ou bien avec un rabat rapporté sur un flanc de la tige (comme par exemple, selon le brevet US 2 842 872) ou bien avec un rabat obtenu par découpe de celle-ci, et donc faisant une seule pièce avec elle (par exemple selon le brevet FR 1 083.590).

Obtenu selon l'un ou l'autre des systèmes précités, le rabat, solidaire de la tige par un bord, doit être escamoté latéralement pour libérer l'accès au système de fermeture. Pour cela, il est libéré de son système d'attache d'un côté et rabattu le long de son bord opposé autour, soit de la ligne joignant les extrémités des bords de découpe transversaux du rabat, dans le cas d'un rabat découpé dans la tige, soit de la couture solidarissant le rabat à la tige, dans le cas d'un rabat rapporté.

Dans les deux cas, ces chaussures présentent l'inconvénient que la flexibilité relative de la liaison rabat-tige, par continuité de matière ou par couture, a tendance à faire reprendre au rabat sa position fermée, à plat sur la chaussure. Il faut donc le maintenir éloigné du dessus de la chaussure de la chaussure en le rabattant avec une main, ce qui ne laisse qu'une main disponible pour le laçage de la chaussure (ou autre système de fermeture). Cela aboutit à une impossibilité d'attacher la chaussure ou à la nécessité d'une aide par une autre personne, notamment dans le cas d'un enfant.

L'invention vise à pallier cet inconvénient en procurant une chaussure dont le rabat est pourvu d'un moyen destiné à le maintenir en position ouverte lorsque l'on veut accéder au système de fermeture.

Un autre but de l'invention est de procurer une chaussure dont le rabat comporte une zone d'articulation préférentielle afin de faciliter l'accès au système de fermeture en offrant une résistance moindre au basculement.

Ces objectifs sont atteints selon l'invention grâce à une chaussure du type précité dans lequel le système de fermeture de la tige sur le pied est protégé par un rabat transversal escamotable destiné lors du chaussage ou du déchaussage à être écarté pour donner accès au système de fermeture, le rabat pouvant basculer latéralement, autour d'un de ses bords, par rapport à la tige, caractérisé en ce que l'articulation du rabat sur la tige est constituée par un zone d'articulation préférentielle facilitant le pivotement du rabat d'une position à l'autre.

Selon une réalisation préférentielle de l'invention, la zone d'articulation préférentielle est consti-

tuée par une pièce souple, intercallée par couture entre le flanc de la tige et le rabat.

Cette zone de flexion préférentielle peut être constituée par une pièce souple, intercallée par couture entre le flanc de la tige et le rabat, ou par un affaiblissement de l'épaisseur de la matière constituant à la fois la tige et le rabat.

Afin de faciliter le maintien par inertie, du rabat dans la position dans laquelle on l'a amené, la zone de bordure du rabat, opposée à l'articulation est pourvue d'un élément de lest agissant comme masselotte.

L'invention sera mieux comprise au moyen d'un exemple de réalisation décrit ci-après et représenté sur le dessin annexé sur lequel on voit :

- figure 1 : une vue en perspective de la chaussure pourvue de rabat selon l'invention;

- figure 2 : une vue en coupe de la chaussure à travers le rabat.

- figure 3 : une vue en coupe d'une seconde réalisation de la zone d'articulation.

La chaussure 1 comporte une tige 2, fermée à sa partie supérieure par un système de fermeture à oeillets et lacet 5.

Sur l'un des flancs de la tige est fixé (dans l'exemple montré il est cousu) un rabat 3 qui s'étend, depuis son bord 4 cousu, par dessus la tige, jusqu'à l'autre flanc de celle-ci en masquant le système de fermeture 5.

Dans la zone du bord libre opposé 6, le rabat 3 est pourvu d'une masse de lestage 7 fixée sur au moins une partie de la longueur du bord 6 du rabat 3.

Cette masse de lestage 7 agit comme une masselotte et maintient par inertie le rabat 3 dans la position où on l'a mis, c'est-à-dire recouvrant le système de fermeture ou le dégageant.

Avantageusement, cette masse de lestage a une forme facilitant la préhension du rabat; dans l'exemple selon la figure 1 elle a la forme généralement cylindrique et est fixée au bord du rabat 3.

Le lest peut encore comporter une surface plane 10 destinée à recevoir un marquage.

Afin de faciliter le basculement du rabat 3 d'une position vers l'autre, celui-ci est pourvu, dans la zone de bord 4 solidaire de la tige 2, d'une articulation souple 8 formée dans l'exemple représenté pour un affaiblissement de l'épaisseur de la matière constituant le rabat 3.

Comme le montre la figure 3, cette articulation 8 peut être constituée de matière souple rapportée par couture ou autre procédé entre la tige et le rabat.

Grâce à cette articulation souple 8, le rabat 3 peut être basculé facilement d'une position à l'au-

tre, sans résistance, et y rester grâce à la masselotte 7.

En outre l'articulation 8 peut être réalisée en matériau extensible de manière soit à pouvoir contribuer au serrage de la fermeture 5, soit à pouvoir s'adapter à la largeur du pied. Cette disposition permet notamment de garder la chaussure fermée après un long effort lorsque le pied à tendance à se dilater, ou en cas de blessure, entorse ou autre provoquant une dilatation inhabituelle.

Dans une variante de réalisation illustrée sur la figure 2 la chaussure peut encore comporter sur la tige 2 en regard de l'extrémité 6 du rabat portant la masse de lestage, une pièce métallique 9 aimantée, et la masse de lestage 7 comportant un élément magnétique, de telle sorte que lorsque le rabat recouvre le système de fermeture 5, la masse de lestage 7 vient se positionner et adhérer par magnétisme sur la pièce métallique 10 aimantée; le rabat 3 est alors maintenu en position fermée et ne peut basculer de cette position que par une intervention manuelle.

Revendications

1. Chaussure dont le système de fermeture de la tige est protégé par un rabat transversal escamotable destiné lors du chaussage ou du déchaussage à être écarté pour donner accès au système de fermeture, le rabat pouvant basculer latéralement autour d'un de ses bords, par rapport à la tige caractérisé en ce que l'articulation du rabat sur la tige est constituée par une zone d'articulation préférentielle (8) facilitant le pivotement du rabat (3) d'une position à l'autre.

2. Chaussure selon la revendication 1 caractérisée en ce que la zone d'articulation préférentielle est constituée par une pièce souple (8), intercallée par couture entre le flanc de la tige (2) et le rabat (3).

3. Chaussure selon la revendication 1 caractérisée en ce que la zone d'articulation préférentielle (8) est constituée par un affaiblissement de l'épaisseur de la matière constituant la tige et le rabat.

4. Chaussure selon la revendication 1 caractérisée en ce que la zone d'articulation préférentielle (8) est extensible.

5. Chaussure selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisée en ce que la zone de bordure du rabat, opposée à l'articulation est pourvue d'un élément de lest (7) agissant comme masselotte qui maintient par inertie le rabat dans la position dans laquelle on l'a amené.

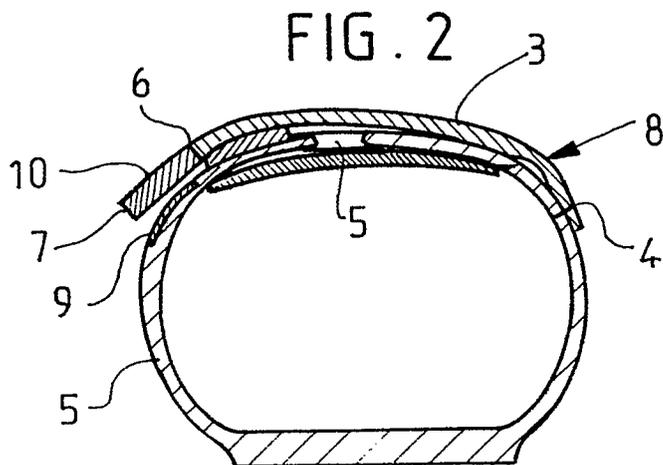
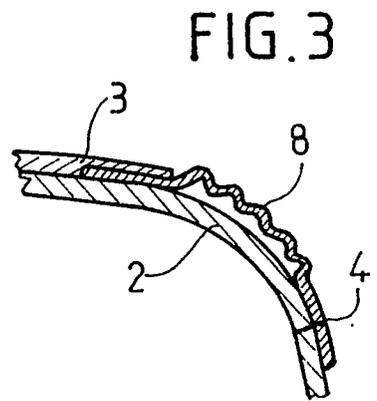
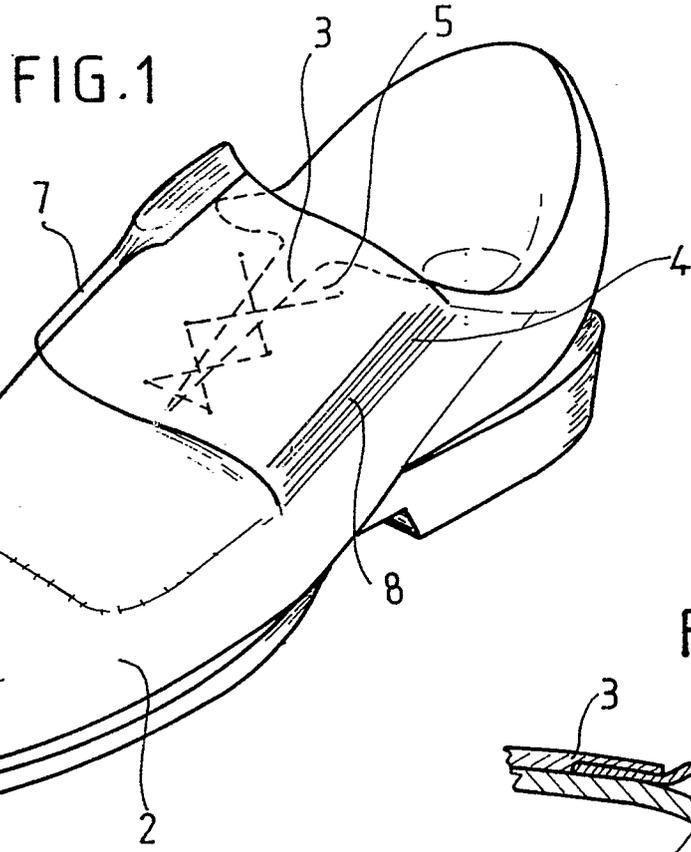
6. Chaussure selon la revendication 5 caractérisée en ce que l'élément de lest (7) est situé sur le bord (6) de ladite zone et constitue un moyen de

préhension dudit rabat (3).

7. Chaussure selon la revendication 5 caractérisée en ce que l'élément de lest comporte une surface plane (10) destinée à recevoir un marquage.

8. Chaussure selon la revendication 5 caractérisée en ce que l'élément de lest comporte une partie métallique magnétique et en ce qu'elle comporte sur la tige une pièce métallique (9) aimantée destinée à recevoir l'élément de lest et à le maintenir.

05 JUN 1989





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
A	GB-A-2 203 627 (SALOMON) ----	1	A 43 C 7/02
A	FR-A-1 332 097 (P. LEROUX) ----	1	A 43 B 5/00
A	US-A-4 541 186 (R. MULVIHILL) ----	1	
A	CH-A- 185 660 (KREUZLINGEN) ----	1	
A, D	FR-A-1 083 590 (CHEVRON) -----	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
			A 43 C A 43 B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 15-05-1990	Examineur DECLERCK J. T.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	